



Nous avons lu...

Les malheurs de la martre, de la belette et du putois

L'affaire peut paraître futile par rapport aux sujets habituellement traités dans cette rubrique. Cependant, la martre, la belette et le putois ne se sont pas laissés condamner sans créer quelques vagues. Mais quelle est donc « l'affaire » ? En fait, nos trois mustélidés sont reclassés, par arrêté du 6 novembre 2002, parmi les « nuisibles », d'où l'annulation d'un texte publié le 21 mars de la même année à l'initiative d'Yves Cochet (Verts).

Conséquences, explique *Le Monde* des 15 et 16 décembre 2002 : « A nouveau, les trois petits carnivores peuvent donc être tirés jusqu'à la fin mars (et non jusqu'à la fin février comme les autres espèces) et être détruits toute l'année par piégeage ».

D'habitude, le doute profite à l'accusé. Mais là, cela n'a pas marché. En effet, on ne connaît pas l'état réel de leurs populations et, par ailleurs, il est très difficile d'évaluer les dommages que ces trois espèces occasionnent dans les poulaillers ou auprès du gibier d'élevage. Un rapport de septembre 2002 rédigé par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) précise pourtant qu'ils « ont un régime alimentaire constitué en grande partie de rongeurs. La part des espèces gibiers y est généralement faible et les attaques sur les petits animaux d'élevage semblent plutôt rares ou localisées ».

Bref, comme l'explique *Le Monde*, les trois espèces « ne remplissent donc pas les conditions légales de classement en « nuisibles » (à savoir, répondre à l'un des motifs suivants : mise en danger de la santé et de la sécurité publiques ; dommages importants aux activités agricoles, forestières ou aquacoles ; menace pour la protection de la faune et de la flore) ».

Alors pourquoi ? Pour « flatter les exigences du lobby des piégeurs et des chasseurs », comme le pense la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) ? Faut-il aller jusqu'à suivre *La Dépêche vétérinaire* qui sous-entend que la décision prise va surtout profiter à des fabricants de produits chimiques.

En effet, l'hebdomadaire professionnel souligne que cette mesure « encourage la destruction chimique des rongeurs ravageurs des cultures, puisqu'on ne permet plus à leurs prédateurs naturels de faire ce travail en favorisant leur piégeage »...

Source : « La martre, la belette, le putois, des « nuisibles » qui n'en sont pas », in *Le Monde* des 15 et 16 décembre 2002.

Pour aller plus loin :

- www.lahulotte.fr/documents/nuisibles/pdf (proposition de lettre de protestation destinée à Roselyne Bachelot, ministre de l'écologie).
- www.lpo-birdlife.asso.fr/actu/2002/mustelides.htm (notamment le rapport de l'ONCFS à la ministre).

Joyeuse Saint-Sylvestre à tous !



Nous avons reçu...

Fondation nationale de gérontologie, *Gérontologie et société*, « Réseaux et coordination », n° 100, mars 2002 (159 pages).

Conseil économique et social, *Avis et rapports*, éd. des Journaux officiels.

- « Quelles compétences sociales, quels acteurs dans une Union européenne élargie ? », avis présenté par Evelyne Pichenot, n° 16, 2002 (65 pages).
- « L'investissement public en France : bilan et perspectives », rapport présenté par Charles Demons, n° 17, 2002 (53 + 264 pages).
- « Les technologies de l'information et de la communication : une chance pour les territoires », rapport présenté par André Marcon, n° 18, 2002 (53 pages).

Concernant les technologies de l'information et de la communication, le Groupe des associations précise que l'effort des associations dans le domaine de la formation mériterait d'être mieux soutenu, par des facilités dans l'acquisition de matériel et une meilleure prise en compte des formations dispensées.

- « Les groupements d'employeurs : un outil pour la croissance et l'emploi », rapport présenté par Jean-Marcel Bichat, n° 19, 2002 (41 + 59 pages).

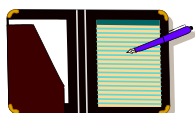
Pour le Groupe des associations, le rapport et l'avis ont un triple intérêt : identifier tous les facteurs qui ont freiné le développement du dispositif ; proposer des mesures qui contribueraient à la fois à le faire mieux connaître et à améliorer les modalités d'application ; enfin, proposer des garanties contre d'éventuelles dérives.

- « Réinventer la chasse pour le XXIème siècle », rapport présenté par Victor Scherrer, n° 20, 2002 (39 + 216 pages).

Constatant que les membres des associations sont partagés vis-à-vis de la chasse, comme la société toute entière, le Groupe des associations n'a pas voté sur cet avis en tant que groupe, mais à titre individuel (deux pour, un contre, une abstention).

Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), *Etudes et Résultats*.

- « L'évolution du revenu libéral des médecins entre 1993 et 2000 », n° 200, novembre 2002 (12 pages).
- « Niveau de vie et pauvreté des enfants en Europe », n° 201, novembre 2002 (12 pages).
- « Les prestations familiales et de logement en 2001 », n° 202, novembre 2002 (12 pages).



À vos agendas

LECTURE EN TÊTE
Lire en Mayenne

2^{ndes} Assises
de
Lecture en Tête

*Et si la littérature
combattait l'illettrisme...*

Jeudi 23 janvier 2003
de 9h00 à 17h30

Salle du Vieux-Château
Place de la Trémoille
Laval

en partenariat avec la D.D.A.S.S.

- **L'association Lecture en tête** organise ses 2^{èmes} Assises sur le thème : « Et si la littérature combattait l'illettrisme »...

Au programme, le matin, conférences d'Alain Bentolila, linguiste, professeur à l'université de Paris V (« Illettrisme et non communication »), et de Jean Maisondieu, psychiatre (« Exclusion des mots, exclusion de l'humain ») ; l'après-midi, thème : « Littérature et lien social – de la culture orale à l'écrit ».

Renseignements et inscriptions :

Lecture en tête

15, Grande Rue, à Laval
lecture-et-tete@wanadoo.fr

- **Le Diocèse** organise une conférence-débat sur la situation des immigrés en Mayenne le mercredi 29 janvier, à 20h30, salle du Vieux-Château à Laval.